

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Les Baumes S.A. en liquidation, La Tour-de-Peilz**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 23.04.2002
4. Echéance de préavis des créances: **31.05.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Marc Genoud, liquidateur, Sentier des Bionaires 24, 1815 Clarens
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que les liquidateurs se réservent le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745, alinéa 3 CO).

Crottaz Philippe, Notaire
1800 Vevey 2
(00450552)